COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 16 janvier 2024 à 19 h 30

<u>Présents</u>: Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Charrat Michel, Detraz Laurent, Gaillard Laurent, Julienne Marcel, Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris, Chiappani Mylène, Von Arx-Dupraz Chantal, Hominal Francis, Dupraz Isabelle.

Excusés: Bisetti Mélodie, Gardinier Jennyfer, Degenève Patrick,

<u>Secrétaire de séance</u> : Chiappani Mylène.

Urbanisme

<u>Demande</u>: DP MORTON Théophile, 1258 route de Sur Vuan, changement des menuiseries. Avis favorable.

<u>Différends SCI Maisonneuve</u>: un constat d'huissier a été dressé en 2022 à la suite de diverses réalisations construites et non conformes au permis de construire. A ce jour, de nouvelles anomalies sont constatées dans son bâtiment, notamment sur les activités non autorisées dans le règlement du PLU. Prévoir de rencontrer Monsieur Saillet avec le concours de Ange Sartori.

Acquisition foncière

Les indivisaires de la famille Sauthier proposent de vendre à la commune 5 parcelles d'une surface de 4000 m² environ et de leur faire une offre. Ces parcelles sont situées entre Boëge et St André en face de la route des Biollets. Le conseil donne son accord pour entamer une négociation avec les propriétaires concernés car le terrain pourrait permettre l'accès à la zone artisanale.

Point d'apport volontaire et bio déchets

La mise en place de ces containers spécifiques avec bac de récupération est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Ils seront placés là où il y a une densité de population suffisante. Un marché sera passé avec Chablais Service Propreté, entreprise actuelle de ramassage des ordures ménagères. Le traitement pourrait être réalisé par une usine biogaz de Veigy.

Glissement de terrain La Molière

À la suite des fortes pluies de décembre, un glissement de terrain s'est produit sur la parcelle de Mr Messy à la Molière. Ce glissement provient des résurgences d'eau situées sur les parcelles en dessus de son chalet et à provoquer la destruction de la moitié de sa terrasse. Le RTM (Restauration de Terrain en Montagne) s'était déjà déplacé en 2022 pour les intempéries qui avaient déjà eu lieu à cette époque. A la demande de Mr Messy et à ses frais, un constat d'huissier a eu lieu sur place. Le service du RTM reviendra sur place après l'hiver pour voir l'évolution de la situation et pour évoquer les éventuelles solutions.

Programme travaux ONF 2024

En 2023, Mr Dilin, technicien forestier, était venu présenter le programme des travaux à la commission forêt. Aujourd'hui il gère 12 communes et ne peut donc pas être présent dans toutes les réunions. Hervé a présenté tout le programme suggéré par Mr Dilin estimé à 18 000 € HT. La commission forêt se réunira avant la prochaine réunion du conseil municipal pour prendre en compte les priorités afin d'équilibrer les dépenses aux bénéfices prévus (coupe de bois 12 000 €).

Tarifs cavurnes et concessions cimetière

En fin d'année 2023, six cavurnes ont été installées dans le nouveau cimetière et sont à disposition des familles (population). Le conseil municipal a fixé à l'unanimité le tarif des cavurnes, révisé le tarif du colombarium et actualisé le montant des concessions.

Cavurne:

510€

Columbarium:

500 €

Concession trentenaire:

150 €

Concession cinquantenaire:

300 €

Régularisation route de la Crosse

Le géomètre a présenté le plan de division pour la régularisation de la route de la Crosse. Une surface de 217 m² sur l'indivision Mansay est à régulariser. La portion occupée par la route sera cédée à l'euro symbolique et la partie nécessaire aux travaux à $1 \in /m^2$. Les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Une rencontre aura lieu pour échanger avec les propriétaires de la haie qui est plantée sur la commune.

Travaux salle des fêtes et immeuble communal

Problème de ventilation dans la salle de rangement sous la salle des fêtes : devis pour installation de ventilations et carottages : 1115 € HT. Avis favorable.

Immeuble communal : créer un local fermé sous l'escalier pour ranger les produits d'entretien. Entre les 3 garages il y en a 2 qui communiquent. Créer une cloison pour que chaque locataire ait son local indépendant : devis 4310 € H.T. Avis favorable

Délibération AFL

Avant la mise en place d'un prêt à l'Agence France Local si besoin, délibérer afin de garantir les conditions d'emprunt.

Décret taxe sur logements vacants

Afin d'introduire un recours auprès du conseil d'état contre la décision de rejet du premier ministre à la suite de la demande d'abrogation du décret sur la taxe sur les logements vacants, l'avocate a besoin d'un mandat pour représenter la commune devant la juridiction, soutenir ses intérêts et entreprendre les démarches. Le conseil donne son accord.

Informations diverses

Versement Fonds Compensation TVA: 209 000 €.

Trésorerie à ce jour : 142 000 €.

Attribution d'une subvention de 75 000 € pour réaliser la rénovation des façades de l'école.

Espaces Naturels Sensibles : le département veut préserver ces zones et a décidé de mettre en place un droit de préemption.

Le 27è BCA va organiser un exercice d'entrainement sur 3 jours avec 150 militaires de carrière en avril. Les zones de combat seront situées aux Places, à la Glappaz et au col de Terramont.

Remerciements de la part de l'association « protection civile » pour le versement de la subvention faite par la mairie et le « secours catholique de la vallée verte » pour le colis alimentaire donné en faveur des personnes en difficulté.

Discussions autour des difficultés rencontrées à la cantine. Rencontre avec une famille samedi 20 janvier.

Incendie Ludran : la maison de Patrick Commeyras et Tullia Guibentif a été complètement ravagée par un incendie samedi 13 janvier. Le conseil municipal décide de participer à une aide financière de 3500 €.

La secrétaire de séance

Le Maire

Mylène Chiappani

Jean-François Bosson